Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260624-2026_06_06-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	21

Vote
A la majorité Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 2
Date de convocation
12 Juin 2026
Date d'affichage
12 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme PROST Véronique, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. KERMORVANT Fabien, M. LE BARH Ludovic, Mme FAVENNEC Gaëlle, Mme GOUPIL Françoise, Mme MARTIN Anna, Mme CAZOTTES Julie-Anne, Mme TOURLET Aurore, Mme COURTIN Henriette, M. BELLEC Bernard, M. POULIQUEN Eric, M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

Excusés ayant donné procuration : M. CHEVILLON Jérôme à M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme MOQUET Louise à M. MOQUET Alban, M. GOBIN Dorian à Mme CHEFDOR Sophie, Mme LARUE Laurence à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle

A été nommé secrétaire : M. KERMORVANT Fabien

2026-06-06 – Signature d'un commodat - Parcelle ZH 175

La commune est propriétaire de terres, le long de la RD 126, sur une surface de 1ha 03a 84ca. Un contrat de prêt à usage ou commodat a été signé en juillet 2016, puis renouvelé en juillet 2021, avec l'agriculteur exploitant ces terres, M. Jean-Pierre LE GARREC. Il est proposé de signer un nouveau commodat avec ce professionnel.

Ce type de contrat est gratuit et doit porter sur un bien déterminé « qui ne se consomme pas par l'usage » (article 1878 du code civil).

Décision

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code civil, notamment ses articles 1875 et suivants ;
Vu l'avis favorable de la commission urbanisme, agriculture, travaux et environnement, réunie le 9 juin 2026 ;
Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 11 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 2 abstentions,

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260624-2026_06_06-DE

Article 1er : approuve le contenu du contrat de commodat annexé à la présente délibération ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à signer ce document et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 24/06/2026
Le Maire,
Alban MOQUET

MAIRIE DE MONTERBLANC
Morbihan

Le Secrétaire,
Fabien KERMORVANT